

Les archives sont organisées en séries et sous-séries (combinaisons de lettres et de chiffres), selon un cadre de classement répondant à une logique thématique et chronologique. Ce cadre est commun à l'ensemble des services d'Archives départementales, avec quelques variantes propres à chacun d'entre eux.

## **Une description sommaire des archives**

L'état des fonds offre une vue globale de l'organisation des archives dans le service, présente sommairement leur intérêt et indique les moyens d'y accéder. Il se décompose en six grands ensembles : ?

- Ancien Régime (avant 1790)
- Révolution (1789-1800)
- Période moderne (1800-1940)
- Période contemporaine (après 1940)
- Toutes périodes
- Bibliothèque

Les césures chronologiques indiquées n'ont pu être toujours rigoureusement appliquées. Il arrive par exemple que des fonds de la période moderne se poursuivent au-delà de 1940 et que des fonds contemporains débutent avant 1940.

## **Pour aller plus loin**

L'état des fonds n'est qu'une porte d'entrée vers un ou plusieurs gisements documentaires. Il aide le chercheur à délimiter le champ de ses investigations. Pour connaître plus précisément le contenu d'un fonds, il faut en consulter l'inventaire soit sur inventaires en ligne (base des inventaires destinée à s'enrichir progressivement), soit en salle de lecture.